COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

# Revue de presse
# du 14 au 20 Octobre 2017

*Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI*

# Sommaire


## I. COI et ses projets

**1.1 Entretien du Secrétaire General de la COI ..... 3**
- France et Indianocéanie, épidémie de peste à Madagascar, COP23 : entretien avec S.E.M. Hamada Madi (Boléro), SG de la Commission de l'Océan Indien

**1.2 Biodiversité Marine ..... 8**
- Les pays de la région de l'océan Indien occidental se forment à la taxonomie des mollusques
- Commission de l'océan Indien : Formation pour mieux gérer les organismes sous-marins à Albion

**1.3 Changement Climatique ..... 12**
- [Vidéo] Maurice aborde la question du changement climatique avec sérieux, se félicite Marjaana Sall

**1.4 Environnement..... 13**
- Environnement / Plantes exotiques envahissantes : vers une position régionale commune

**1.5 Pêche ..... 15**
- [Vidéo] Pêche à l'ourite : Koonjoo envisage deux fermetures pour 2018
- Madagascar – Australie : Haro sur la pêche illégale et la piraterie maritime
- EU partners with EAC to facilitate cross-border fish trade

**1.6 Risques Naturelles ..... 22**
- Atelier de formation à Maurice sur la réduction des risques de catastrophes basée sur les écosystèmes
- Catastrophes naturelles : Formation sur la réduction des risques
- Protection contre les Catastrophes Naturelles : La gestion de nos écosystèmes pour nous mettre à l'abri

## II. Centres d'intérêts

**1.1 Agriculture ..... 26**
- Sécurité alimentaire : l'investissement agricole à prioriser

**1.2 Environnement..... 27**
- Les Seychelles inaugurent un site d'enfouissement financé par l'UE destiné à réduire la pollution souterraine.

**1.3 Pêche ..... 29**
- INDUSTRIE DU THON - DÉROGATION : La MEXA inquiète du délai de Bruxelles

# France et Indianocéanie, épidémie de peste à Madagascar, COP23 : entretien avec S.E.M. Hamada Madi (Boléro), SG de la Commission de l'Océan Indien

**Le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien qui comprend l'Union des Comores, la France (à travers l'île de la Réunion), Madagascar, Maurice et Seychelles, a accordé un entretien à Opinion Internationale. A la tête de cette organisation depuis juillet 2016, Hamada Madi Boléro est l'ancien Chef du gouvernement (et un temps président de la République par intérim) de la République Fédérale Islamique des Comores. A quelques semaines de la COP23 qui ouvrira à Bonn sous présidence fidjienne (cette île Etat du Pacifique menacée par la montée des eaux comme de nombreuses îles dans l'Océan Indien), tour d'horizon de l'actualité avec un des hommes forts de la région.**



**Monsieur le Secrétaire général, la Commission de l'océan Indien (COI) a tenu son Conseil des ministres extraordinaire à Maurice les 2 et 3 octobre. Quel bilan en tirez-vous ?**

Le bilan tient en deux mots : coopération renforcée. Le débat autour du changement d'appellation de la Commission de l'océan Indien en Communauté de l'océan Indien s'inscrit dans cet esprit. Il y a la volonté de nos États d'approfondir l'action de leur organisation comme instrument de solidarité naturelle entre nos îles.

À bientôt 35 ans, c'est l'âge de la maturité pour un Homme comme pour une organisation. Il est donc normal et légitime que les États souhaitent réformer cette institution qui est la leur pour qu'elle exprime leur ambition collective et pour qu'elle puisse répondre davantage encore aux défis concrets auxquels font face nos pays et nos îles. Le Conseil des ministres de la COI a d'ailleurs décidé de l'organisation de deux réunions ministérielles de grande importance au premier trimestre 2018 : la première sur la sécurité maritime, c'est le prérequis de la croissance pour nos îles, et, la seconde sur la sécurité alimentaire, un enjeu de taille pour nos pays alors que Madagascar est naturellement en mesure d'être notre Grenier.

**La France est une des premières puissances maritimes mondiales et est représentée dans votre organisation par l'Ile de la Réunion. Quelle place devrait tenir, selon vous, dans le rayonnement de la France, le concept d'Indianocéanie que vous développez ?**

L'Indianocéanie est un terme récent puisqu'il date des années 60 et il nous vient non d'un géographe ou d'un politique mais d'un poète. Un poète mauricien en l'occurrence, Camille de Rauville, pour qui la littérature d'expression française de nos îles exprimait « un nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien ». De Rauville parlait de la diversité qui nous caractérise et de nos héritages variés et imbriqués qui « ne contrecarrent point les convergences ».

L'Indianocéanie, c'est donc cette région insulaire qui est un carrefour de civilisations où la francophonie occupe une place éminente. Ce concept culturel et anthropologique de l'Indianocéanie a un peu évolué au fil du temps et il exprime maintenant une volonté de vivre ensemble, de travailler ensemble, de se projeter ensemble entre îles sœurs dans le grand bain d'un monde globalisé.

Quant à la France, je ne saurai évidemment parler en son nom. Ma perception est que l'Indianocéanie est un espace géographique, humain et culturel qui lui est, à l'évidence, très familier. Elle y a apporté la force de sa langue et une certaine représentation du monde qui ne s'est pas évanouie avec la fin de l'époque coloniale. C'est donc à elle d'en faire le meilleur usage et d'abord pour toute notre région.

**La santé fait partie des axes stratégiques de votre Commission. Madagascar, qui en est membre, est frappée par une épidémie de peste pulmonaire. Comment gérez-vous la situation ?**

Face à cette épidémie, le réseau de Surveillance épidémiologique et de gestion des alertes (SEGA) de la COI est totalement mobilisé. Dès l'apparition des premiers cas, l'information a été partagée au sein du réseau régional. Compte tenu de la propagation de la maladie, notamment en milieu urbain, la COI s'est rapidement joint au Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN) de l'OMS pour renforcer le dispositif international.

Mais nous avons été plus loin que le partage d'information : deux épidémiologistes de terrain de notre Unité de veille sanitaire participent à Madagascar aux actions du GOARN pour une durée de quatre à six semaines. Ces spécialistes ont une excellente connaissance du terrain. La mise à disposition de ces experts est complétée par des dons de matériels, comme 200 équipements de protection individuelle de type 4, le soutien financier aux activités d'investigation et de recherche de contacts, ou encore la fourniture aux Comores, à Maurice et aux Seychelles, via l'Institut Pasteur de Madagascar, de kits de diagnostic rapide.

**Nous sommes à quelques semaines de la COP23 qui sera présidée par les Fidji qui partagent, j'imagine, des problématiques communes avec vous. Qu'attendent concrètement les Etats insulaires de la COP23 ?**

Effectivement, malgré notre éloignement, les îles du Pacifique partagent avec nous autres, îles de l'océan Indien, des préoccupations similaires. Nous parlons d'ailleurs le même langage dans les réunions internationales et nous travaillons même en réseau au sein du Partenariat mondial pour les îles.

Concrètement, de la COP23 nous attendons d'abord qu'elle maintienne la pression sur la communauté internationale pour imiter l'augmentation de température à 1,5 degré Celsius d'ici 2100. Sinon nous risquons d'aller à la catastrophe avec des migrations climatiques massives. Nous serons également très attentifs au renforcement de la résilience des Petits États insulaires en développement aux effets du changement climatique, en particulier les catastrophes naturelles et la montée du niveau des mers.

Tout cela demande évidemment de gros moyens. Et je souhaite ardemment que nos Petits États insulaires puissent avoir accès de façon prioritaire aux financements de l'adaptation.

**Permettez-moi de vous poser quelques questions plus personnelles. Vous êtes un des leaders politiques des Comores. Comment jugez-vous les relations de votre pays avec la nouvelle administration Macron ?**

Ma fonction de Secrétaire général de la COI ne m'autorise pas à commenter les relations bilatérales, fussent-elles entre mon pays et la France qui sont tous deux des Etats membres de notre organisation. Cette question, c'est aux représentants des administrations Azali et Macron que vous devez la poser. Cela étant dit, je précise que les relations au sein de la COI, entre chacun des Etats membres, permettent à notre organisation de porter sereinement leurs ambitions communes pour l'Indianocéanie et de piloter des programmes variés et concrets qui répondent aux besoins spécifiques de nos espaces insulaires et de nos populations, la population française de La Réunion comme la population comorienne.

**D'où vous vient et que signifie votre beau surnom Boléro ?**

Pour tout vous dire, ce n'est pas le mien. Du moins pas officiellement, sur l'état civil. Ce surnom, qui m'est indissociable, surtout dans le contexte comorien, me vient de loin. C'est une jolie histoire. Mon père, qui est de la Grande Comore, a épousé une jeune fille de l'île de Mohéli. A cette époque, avant la décolonisation, on parlait de « Madagascar et dépendances », entendez par là les Comores. Mon père a vécu un temps sur la Grande Ile. De retour aux Comores, lors d'un bal, il s'est mis à danser sur une musique qui n'a pas manqué de susciter la curiosité. « C'est quoi cette danse ? ». Sa réponse d'alors, c'est mon nom d'aujourd'hui : « le boléro ». Tout le monde s'est donc mis à l'appeler ainsi, Boléro, à tel point que ce surnom est devenu le nom de toute ma famille. Et c'est d'autant plus heureux que des Hamada Madi, aux Comores, il y en a beaucoup !

**Enfin, pour reprendre le titre de notre magazine, auriez-vous un message à délivrer à l'opinion internationale ?**

Mon message, c'est en fait un plaidoyer pour que le monde tienne compte de la fragilité intrinsèque de nos îles. Les Etats insulaires font face avec plus de sévérité qu'aucun autre aux crises, plus particulièrement à la crise climatique. Regardez Saint Martin, regardez Porto Rico. Et encore je cite là des cas d'îles qui dépendent de pays riches et puissants. Alors, imaginez notre angoisse dans l'océan Indien où, à l'exception de La Réunion, nous ne dépendons que de nous même ! Je souligne au passage que les îles en

développement contribuent dans le monde à moins d'1% des émissions de gaz à effet de serre mais qu'elles en sont les premières victimes.

Voilà pourquoi la défense des intérêts insulaires est l'une des principales missions de la COI. C'est pourquoi la COI a plaidé, d'ailleurs avec succès, lors de la Conférence de Samoa en 2014 en faveur d'un traitement spécifique et différencié des Petits Etats insulaires en développement au sein de la communauté internationale. C'est pourquoi la COI a été très active à l'occasion de la COP21 où elle a travaillé main dans la main avec la France et l'Union européenne. Maintenant, ces déclarations de principe demandent à être inscrites dans le droit international public et surtout elles demandent à être suivies d'effet par les politiques d'aide au développement de nos bailleurs. Au moment où l'Union européenne s'apprête à mettre fin en 2020 au modèle d'accord ACP dit « Accords de Cotonou », ce qui nous soucie, je suis très heureux de voir aussi de nouvelles sources de financements innovantes se mettre en place comme le Fonds vert pour le climat.

**Propos recueillis par Michel Taube**

clicanoo.re

17 Octobre 2017

https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2017/10/17/Les-pays-de-la-region-de-locean-Indien-occidental-se-forment-la

# Les pays de la région de l'océan Indien occidental se forment à la taxonomie des mollusques




La Commission de l'océan Indien (COI) et l'Institut océanographique de Maurice (MOI), avec le soutien de l'Union européenne (UE), organisent une formation régionale sur la taxonomie des mollusques marins, du 16 au 20 octobre 2017 à Albion, Maurice.
Biodiversité marine. La taxonomie, ou taxinomie, est une branche de la biologie, qui a pour objet de décrire les organismes vivants et de les regrouper en entités appelées taxons afin de les identifier puis les nommer et enfin les classer et de les reconnaitre.

Une vingtaine de participants assistent à cette formation, en provenance des Comores, du Kenya, de Madagascar, de Maurice et de Zanzibar. Cette formation est dispensée par un expert de Macquarie University en Australie. Elle consiste à l'initiation aux techniques d'identification taxonomique avec applications sur le terrain et en laboratoire.

A l'issue de l'atelier, le pays hôte de cette réunion procèdera à l'inventaire et à l'établissement d'une base de données sur ses mollusques marins. L'Ile Maurice projette, entre autres, de produire un guide d'identification des mollusques marins ainsi que des publications destinées à la sensibilisation du grand public.

La collecte d'informations scientifiques sur les organismes marins permet aux pays de mieux surveiller la santé de leurs ressources en biodiversité marine. Cette biodiversité est en effet constamment sous la pression des surexploitations, des pertes d'habitats, des espèces envahissantes, de la pollution, des maladies et du changement climatique.

La coopération régionale favorise l'enrichissement des connaissances dans ce domaine, ce qui contribue à une meilleure valorisation de nos ressources marines et au développement de l'économie bleue dans les pays de la région.

Cette activité est le résultat d'une collaboration initiée depuis des années avec plusieurs partenaires de la région à savoir l'Albion Fisheries Research Centre (AFRC), le ministère mauricien de l'Environnement et du Développement durable, l'Université de Maurice, Mauritius Marine Conservation Service (MMCS), Reef Conservation, EcoSud, le Département de la Pêche de Rodrigues, l'Institut halieutique et des sciences marines (IHSM) et le Centre national de recherches océanographiques (CNRO) de Madagascar, l'Institute of Marine Sciences (IMS) de Tanzanie et le Kenya Marine and Fisheries Research Institute (KMFRI).

La nécessité d'organiser une formation régionale sur les mollusques avait été exprimée lors de la réunion régionale du Réseau Récif, organisée par la COI en février 2015 à Maurice.

L'Express de Madagascar

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/biodiversite-marine-la-region-se-forme-a-la-taxonomie-des-mollusques/

# Commission de l'océan Indien : Formation pour mieux gérer les organismes sous-marins à Albion




Comptant bien connaitre et bien gérer ses ressources marines, les pays de l'océan Indien ont tenu un atelier de formation qui leur permettra de concrétiser cet objectif. La taxonomie, ou taxinomie, une branche de la biologie, qui consiste à décrire les organismes vivants afin de les identifier puis les nommer et enfin les classer et de les reconnaitre, a fait l'objet d'une formation destinée aux pays de l'océan Indien, dont Madagascar, du 16 au 20 octobre 2017 à Albion, Maurice.

Les participants au nombre de vingt sont issus de cinq pays à savoir Madagascar, les Comores, le Kenya, l'île Maurice et le Zanzibar. Cette formation sur la taxonomie des mollusques marins est organisée par la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Institut océanographique de Maurice (MOI), avec le soutien de l'Union européenne (UE). Il s'agit d'une branche de la biologie, qui a pour objet de décrire les organismes vivants et de les regrouper en entités appelées taxons, afin de les identifier, puis les nommer, et enfin les classer et les reconnaitre.

À l'issue de l'atelier, le pays hôte, c'est-à-dire Maurice, procèdera à l'inventaire et à l'établissement d'une base de données sur ses mollusques marins et projettera, entre autres, de produire un guide d'identification des mollusques marins et des publications destinées à la sensibilisation du grand public.

**Pour la bonne santé des ressources halieutiques**

L'intérêt de cette formation est que la collecte d'informations scientifiques sur les organismes marins permet aux pays de mieux surveiller la santé de leurs ressources en biodiversité marine. Une biodiversité qui subit constamment la pression de différents aléas à savoir : surexploitation,

pertes d'habitats, espèces envahissantes, pollution, maladies et changement climatique.

Par cet atelier, la coopération régionale vise l'enrichissement des connaissances dans ce domaine, ce qui contribue à une meilleure valorisation des ressources marines et au développement de l'économie bleue dans les pays de l'Océan indien.

La nécessité d'organiser une formation régionale sur les mollusques avait été décidée lors de la réunion régionale du Réseau Récif, organisée par la COI en février 2015, à Maurice.

Cette formation est le résultat d'une collaboration initiée depuis des années avec plusieurs partenaires de la région de l'Océan indien, à savoir l'Albion Fisheries Research Centre (AFRC), le ministère de l'Environnement et du Développement durable mauricien, l'Université de Maurice, Mauritius Marine Conservation Service (MMCS), Reef Conservation, EcoSud, le département de la Pêche de Rodrigues, l'Institut halieutique et des sciences marines (IHSM,), l'Institute of Marine Sciences (IMS) de Tanzanie, le Kenya Marine and Fisheries Research Institute (KMFRI), et le Centre national de recherches océanographiques (CNRO) de Madagascar.

**Source : L'actualité.mg**

lactualite.mg

https://www.lactualite.mg/societe/629-taxinomie-mieux-gerer-organismes-marins/

ION NEWS

13 Octobre 2017

http://ionnews.mu/maurice-aborde-la-question-du-changement-climatique-avec-serieux-se-felicite-marjaana-sall-131017/

# [Vidéo] Maurice aborde la question du changement climatique avec sérieux, se félicite Marjaana Sall




Le changement climatique et les plans de réductions des risques qui en découle est une préoccupation majeure à Maurice mais aussi dans la région. Marjaana Sall loue le sérieux des gouvernements de la région à ce sujet.

Elle confirme que l'Union Européenne pourrait fournir une enveloppe d'aide de 16 à 17 millions d'euros (plus de Rs 600 millions) à la Commission de l'Océan Indien pour financer ses programmes de réduction des risques jusqu'en 2020. L'ambassadrice de l'UE à Maurice rappelle également que Maurice continuera à bénéficier d'un appui direct d'environ Rs 120 millions pour lutter contre les effets du changement climatique.

Marjaana Sall participait à un atelier de travail organisé par le ministère de l'Environnement dans le cadre de la journée internationale de réduction des risques.

YouTube

https://www.youtube.com/watch?v=OGgMkSfDG4M

# COI et ses Projets

**Environnement**

La Gazette des Comores

17 Octobre 2017

http://lagazettedescomores.com/société/environnement-/-plantes-exotiques-envahissantes-vers-une-position-régionale-commune-.html

# Environnement / Plantes exotiques envahissantes : vers une position régionale commune

17/10/2017 admin



**Un atelier régional sur la biosécurité relative aux plantes envahissantes s'est tenu du 27 au 29 septembre 2017 sur le site du campus universitaire du Tampon à La Réunion.**

Réalisé en collaboration avec le projet EpiBio-OI (CIRAD) et les projets Inva'Zlles (IUCN) et COI-Biodiversité tous deux financés par l'Union Européenne, ce séminaire a permis aux participants d'échanger sur la problématique des plantes exotiques envahissantes du sud-ouest de l'océan indien et d'adopter une position commune au niveau régional.

Il a vu la participation de 25 chercheurs, acteurs de conservation œuvrant dans la protection des végétaux, de techniciens du secteur de l'agriculture de la forêt, venant d'un certain nombre de pays de la région dont les des Comores mais aussi de 11 étudiants du Master BEST de l'Université de La Réunion dans le cadre de leur formation pratique de 2ème année de Master.

La vulgarisation des informations, notamment par la mise en ligne des données et des textes règlementaires, a également été au cœur des discussions. Une meilleure connaissance des EEE contribue, en effet, à limiter leur dispersion dans la région notamment par la mise en place d'un réseau de structure d'alerte au niveau régional pour une détection précoce d'une potentielle invasion.

L'atelier a abouti à l'établissement d'une liste régionale des espèces exotiques envahissantes (EEE) prioritaires afin de définir les actions communes. Des études préliminaires avaient recensé plus de 400 espèces de plantes exotiques envahissantes dans la région.

L'atelier a également conclu à la nécessité d'une coordination régionale passant par la formalisation d'une plateforme pour la mise en réseau des experts de la zone. Cette plate-forme servirait principalement à la mise en place d'un système coopératif de veille et d'alerte.

Depuis 2012, le réseau WIONIS (Western Indian Ocean Network on Invasive Species) a été créé afin de promouvoir la gestion et la prévention des invasions biologiques dans la région. Ce réseau regroupe actuellement plus de 330 membres issus de la région et du monde entier.

Enfin, les participants ont décidé de formaliser leurs recommandations dans une charte de bonne conduite dont la rédaction sera finalisée d'ici la fin 2017. Cela concerne principalement une résolution régionale sur les modalités d'importation et d'exportation des plantes envahissantes ou à risque d'invasion.

Rappelons que conformément aux définitions de l'UICN, du Programme mondial sur les espèces exotiques envahissantes et de la Convention sur la Diversité Biologique, une espèce exotique envahissante est une espèce introduite (allochtone, non indigène) par l'homme (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives.

Aussi, la question des espèces invasives doit interpeler au plus haut point nos décideurs car elle peut du jour au lendemain nous mettre le dos au mur.

**Mmagaza**

16 Octobre 2017

http://ionnews.mu/video-peche-a-lourite-koonjoo-envisage-deux-fermetures-pour-2018-161017/

# [Vidéo] Pêche à l'ourite : Koonjoo envisage deux fermetures pour 2018




La période sera déterminée en consultation avec les pêcheurs, mais aussi le Programme des Nations unies pour le développement ainsi que les organisations non gouvernementales qui font de la sensibilisation sur cette question.

Rodrigues, qui a rouvert la pêche à l'ourite le 7 octobre, a déjà mis en place deux périodes de fermeture saisonnière : l'une débutant en février et l'autre en août.

À midi aujourd'hui, les pêcheurs avaient ramené 507,2 kilos (kg) d'ourites aux divers débarcadères. Des prises en baisse comparées à la même période l'année dernière, où la balance affichait 635 kilos en tout. Cette diminution s'explique, du côté du ministère, par le fait qu'un certain nombre de pêcheurs n'ont pas pris la mer, notamment à cause du mauvais temps sur certaines régions.

Ceux qui sont retournés avec les plus grosses prises de la matinée ont été récompensés. Ainsi, un pêcheur du Morne a remporté le prix de Rs 10 000 en lice avec son ourite de 5,2 kg. Un autre de Bambous-Virieux empoche Rs 5 000 avec une prise de 4,9 kg. Soit 400 grammes de plus que celle qui permet à un troisième pêcheur de repartir avec Rs 3 000.

Au niveau des débarcadères, celui de Grande-Rivière-Sud-Est affichait 157 kilos d'ourites à la balance. La deuxième meilleure pesée ? À Quatre-Sœurs, avec 90 kilos. Puis Grand-Gaube (76 kg) et Bambous-Virieux (72). Qu'en est-il de l'évolution de la taille des ourites ? Il est encore trop tôt pour le dire. Les relevés se feront au quotidien durant les deux semaines qui viennent.

Ce n'est qu'après cela que le ministère de la Pêche pourra faire le point. Soulignons cependant qu'en 2016, l'ourite pesait 668 g en moyenne – « *échantillon représentatif pris durant quatre mois avant la clôture* », avait précisé la Commission de l'océan Indien, partenaire du projet. Le jour de la réouverture l'année dernière, les prises pesaient autour d'1,5 kg.

**À l'amende**

Tous n'ont pas respecté de pêcher l'ourite. Ainsi, 11 cas ont été enregistrés. De ceux-là, 5 contrevenants seront poursuivis. Ils sont passibles d'une amende ne dépassant pas Rs 50 000.

YouTube

https://www.youtube.com/watch?v=5mraStBVuFc

# COI et ses Projets

**Pêche**

16 Octobre 2017

http://www.newsmada.com/2017/10/16/madagascar-australie-haro-sur-la-peche-illegale-et-la-piraterie-maritime/

## Madagascar – Australie : Haro sur la pêche illégale et la piraterie maritime

Par Les Nouvelles




*L'Australie apporte son appui à Madagascar dans la lutte contre la pêche illégale. Cette île-continent entend également développer des partenariats avec la Grande île dans le domaine de l'économie bleue.*

L'Australie renforce sa coopération avec Madagascar, principalement dans la lutte contre la pêche illégale et la promotion de l'économie bleue. C'est ce qu'a fait savoir Gilbert François, ministre des Ressources halieutiques et de la pêche (MRHP), lors de sa rencontre avec Jenny Dee, ambassadeur de l'Australie à Madagascar, en fin de semaine. «*Cette île-continent veut renforcer son partenariat avec la Grande île, notamment dans le domaine de la sécurité maritime. Elle souhaite appuyer le pays dans la lutte contre la pêche illégale et non déclarée ainsi que dans la lutte contre le trafic de drogue et la piraterie*», a déclaré le ministre à cette occasion.

Les pertes engendrées par la pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN) sont considérables dans la région du Sud-ouest de l'océan Indien. Selon la Commission de l'océan Indien, ces pratiques représentent 400 millions de dollars à la première vente et au moins un milliard de dollars en produits transformés annuellement. Environ 20% des captures totales des thonidés proviennent de la pêche INN.

**Économie bleue**

«*L'Australie veut également développer des partenariats avec Madagascar dans le domaine de l'économie bleue, et ce, en tant qu'île-continent disposant de plus d'expertises au niveau du secteur maritime*», a expliqué en outre le ministre de la Pêche. C'est en tout cas une coopération qui s'ouvre à plusieurs domaines étant donné que cette représentante diplomatique est déjà venue dans le pays dans le cadre de la visite inaugurale du navire militaire australien qui a débarqué en avril dernier à Antsiranana.

Par ailleurs, le renforcement de capacités pour les techniciens n'est pas en reste. Cette diplomate a soulevé que son gouvernement continue de renforcer les capacités des techniciens au niveau des secteurs clés dont la pêche à travers le programme de formation «*Australia Awards*». Un programme initié pour soutenir le développement socio-économique du pays. En effet, des techniciens du MRHP ont récemment obtenu des bourses d'études leur permettant d'effectuer un doctorat en Australie.

**Arh**

# EU partners with EAC to facilitate cross-border fish trade

**Editor: Mu Xuequan**

MOMBASA, Kenya, Oct. 18 (Xinhua) -- The European Union (EU) has stepped up efforts to facilitate fish trade and safeguard public health among the East African Community (EAC) member states. As part of the strategy, the EU through the various EAC fisheries agencies has trained about 200 border inspectors on how to make formal cross-border trade in fisheries more attractive than the current informal and unethical practices.

In a statement issued in Mombasa Wednesday, the EU said these trainings are jointly conducted by the Indian Ocean Commission (IOC), through its EU-Funded Smart Fish program, and EAC to improve the quality and to ease Fish Trade in East Africa. The program, according to the Commission, is expected to develop a Border Fisheries Inspector's manual which will among other things improve food safety, a key component that is required for the export of fisheries products to the European market.

Joyce Lugonzo, a Kenya Fisheries Border Inspector, said collaboration with other border inspectors has gone a long way in ensuring that contraband and substandard products do not reach the market. "This training has come in handy as it has given us more skill in addressing illegal trade which in turn denies our countries much needed revenue," she said.

The objective of the training that lasted one month was to improve the skills and capacity of Fisheries Officers, Police Officers, Customs Officers, Immigration Officers, Port Health Officers and the Bureau of standards Officers of these countries. "The BFI project is a stepping stone to promoting formal trade, thus ensuring public health and promoting ethical practices. In this context and in the near future, Regional Economic Communities would be called to play a major role," said Satish Hanoomanjee, the IOC-SmartFish Fish Trade Expert.

"This initiative is audacious and is considered as a game changer in the cross-border fish trade in support to the regional economic integration in fisheries sector," he added. The IOC said the development of the Border Fisheries Inspectors' manual was a milestone in enhancing regional fish trade.

It also facilitates formal cross-border trade of fish products, which, according to fisheries officials, is important in ensuring that proper documentation and quality controls are adhered to. Godfrey Monor, Lake Victoria Fisheries Organization Executive Secretary, said the project has received high level support following the direct involvement of the African Union (AU).

"This project is inspired by the high-level goal of the African Union, which is to advance regional integration of the African fisheries sector through smart trade and investments as a pathway to achieve the sustainable development goals," said Monor. Fish is the largest traded food commodity worldwide. An estimated 45 opercent of the world catch is now traded internationally. According to the United Nations Food and Agriculture Organization (UNFAO), the global inland production was estimated at 11.2 million tons.

Awaiting the imminent EAC Council of Ministers approval for the EAC Border Fish Inspector's (BFI) manual, SmartFish has moved ahead to test through a series of five national training exercises at strategic cross border fisheries check posts between six EAC countries: Burundi, Kenya, Rwanda, South Sudan, Tanzania and Uganda. Uganda and Tanzania are the leading fishing countries in the African Great Lakes Region. The volume of informal trade across these borders is estimated at 35 percent of total value.

The SmartFish Program, implemented by the IOC and funded by the EU, is the largest Fisheries Program in Africa, involving 20 countries in East and Southern Africa as well as the Indian Ocean region. The IOC is a Mauritius-based inter-governmental organization which promotes sustainable development through projects covering management of natural resources and biodiversity mainly supported by the EU.

**by Joy Nabukewa**

China.org.cn

http://www.china.org.cn/world/Off_the_Wire/2017-10/19/content_41755059.htm

# Atelier de formation à Maurice sur la réduction des risques de catastrophes basée sur les écosystèmes

Quatre Bornes, Maurice, 13 octobre (Infosplusgabon) - "La région de l'océan Indien est particulièrement exposée aux risques de catastrophes naturelles, comme les cyclones, les inondations et les sécheresses", a constaté la Commission de l'océan Indien, dans un communiqué publié vendredi à Quatre Bornes en Île Maurice, l'issue d'un atelier de formation sur la réduction des risques basés sur les écosystèmes.

L'atelier destiné à des fonctionnaires, des organisations non gouvernementales et de la société civile était organisé par le ministère mauricien de l'Environnement et la Commission de l'océan Indien (COI).

Les catastrophes naturelles laissent chaque année derrière elles de plus en plus de personnes fragilisées, particulièrement celles qui sont déjà vulnérables, note le communiqué de la COI, qui fait cependant remarquer que les événements climatiques intenses de la dernière décennie ont démontré la capacité concrète des milieux naturels à réduire les risques. Selon la COI, la préservation des écosystèmes contribue aussi à la sécurité des populations face aux aléas naturels.

L'atelier de formation a permis de renforcer les capacités de la trentaine de participants venus de l'île Maurice, des Seychelles, de Madagascar et de Zanzibar pour que les pays puissent adopter un comportement pro-actif face aux risques naturels en se basant sur l'écosystème, indique le communiqué.

La COI rappelle que de nombreuses expériences dans le monde ont prouvé qu'un écosystème en bonne santé constitue un outil fondamental pour la prévention des risques de catastrophes, et en minimise leurs puissances et donc leurs impacts, particulièrement sur la population. Elle estime aussi important d'investir dans la protection, la conservation de la biodiversité et des écosystèmes et leur restauration, ainsi qu'une utilisation réfléchie des ressources naturelles, en tant que stratégie clé de réduction des risques.

À l'issue de la formation, les apprenants sont censés être aptes à intégrer la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique (DRR/CCA) basées sur les écosystèmes dans les processus de planification de développement nationaux et locaux. Selon Olivier Tyack,

coordonnateur du projet, "il a été intéressant de confronter des professionnels de secteurs d'activités différents pour qu'ils construisent ensemble des plans d'action intégrés".

Ambassadeur de l'Union européenne auprès de Maurice et des Seychelles, Marjaana Sall a pour sa part invitée à "réfléchir sur les moyens et les mesures à mettre en œuvre pour réduire les risques de catastrophes naturelles. Selon elle, les femmes et les filles sont très souvent parmi les victimes les plus sévèrement affectées par l'impact économique des catastrophes naturelles.

**FIN/INFOSPLUSGABON/YUI/GABON 2017**

14 Octobre 2017

https://www.lactualite.mg/societe/548-catastrophes-naturelles-formation-reduction-risques/

# Catastrophes naturelles : Formation sur la réduction des risques

**Par arinjatovo**



© Photo de famille des participants au terme de l'atelier de formation sur la réduction des risques des catastrophes naturelles à Maurice.

Les catastrophes naturelles laissent chaque année derrière elles de plus en plus de personnes fragilisées, particulièrement celles qui sont déjà vulnérables, et la préservation des écosystèmes contribue donc aussi à la sécurité des populations face aux aléas naturels. Et il a été constaté que la région de l'océan Indien est particulièrement exposée aux risques des catastrophes naturelles, telles que les cyclones, les inondations et les sècheresses.

Partant de ces faits, la National Disaster Risk Reduction and Management Centre (NDRRMC) du ministère mauricien de l'Environnement et la Commission de l'océan Indien a organisé du 9 au 13 octobre 2017 à Maurice, une formation. Et cela à travers son projet Islands, et financé par l'Union européenne, et avec le concours de l'Union internationale de la conservation de la nature (IUCN). Il s'agissait, d'un atelier de formation portant sur la réduction des risques, basée sur les écosystèmes destinés aux fonctionnaires, aux organisations non gouvernementales (ONG), et à la société civile.

Cette formation a permis de renforcer les capacités de la trentaine de fonctionnaires, représentants des ONG nationales et internationales, ainsi que des acteurs des pays participants à savoir la société civile de l'île Maurice, des Seychelles, de Madagascar et de Zanzibar, pour que les pays puissent adopter un comportement proactif face aux risques naturels, et cela en se basant sur l'écosystème.

D’après les nombreuses expériences effectuées dans le monde, il a été prouvé que la bonne santé d’un écosystème constitue le garant d’un outil fondamental pour la prévention des risques de catastrophes, et en minimise leurs puissances, en l’occurrence leurs impacts, particulièrement sur la population.

« *Ces solutions basées sur la nature, ces mesures utilisant les infrastructures naturelles et les services qu’ils fournissent, peuvent informer les processus de planification et de mise en œuvre des actions de la réduction des risques de catastrophe et de conservation, pour des solutions mutuellement bénéfiques et communes* », ont expliqué les organisateurs.

l'express

PROTECTION CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES

# La gestion de nos écosystèmes pour nous mettre à l'abri

**MAURICE** est le septième pays le plus à risque en ce qui concerne les catastrophes naturelles. Comme la majeure partie des pays insulaires et ceux avec une large bande côtière. Depuis le début des années 2000, les dégâts dus aux catastrophes naturelles, leurs coûts et surtout le nombre de personnes qui en ressentent l'impact n'ont cessé d'augmenter. Un atelier de travail régional organisé par le ministère de la Sécurité sociale et de l'environnement, l'Union européenne (UE) et la Commission de l'océan Indien a mis l'accent sur la nécessité de protéger les écosystèmes pour protéger notre civilisation.

*«Cet atelier de travail était concentré sur la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles en mettant en avant l'utilisation des écosystèmes via leur protection»*, explique Fabiola Monty de l'Union internationale pour la Conservation de la nature (IUCN). *«Le but est la restauration des écosystèmes pour protéger les gens. La nature peut être un outil effectif pour la protection des gens.»*

Malheureusement, le développement des populations a mené à la destruction d'une grande partie des écosystèmes. Le développement urbain, largement non planifié, la destruction de certaines zones pour favoriser l'agro-industrie ont mis à mal certaines régions qui sont désormais encore plus vulnérables aux catastrophes naturelles.

*«Malheureusement en ce qui concerne les actions, l'utilisation des outils naturels pour nous protéger n'est souvent pas à niveau. La raison est que souvent les informations et les connaissances ne sont pas là»*, continue Fabiola Monty. *«Nous avons voulu faire de la sensibilisation et former à comment gérer les écosystèmes pour réduire les risques dus aux catastrophes naturelles.»*

Celles-ci ont de plus en plus un coût important, aux alentours de 30 milliards d'euros dans le monde depuis les années 2010. Et ce sont en général les plus pauvres et les marginalisés qui sont le plus à risque.

*«Il ne faut pas oublier que dans les populations pauvres les femmes et les jeunes filles sont aussi marginalisées et à risques»*, fait part Marjann Sall, l'ambassadrice de l'UE à Maurice et aux Seychelles.

Un exemple parlant des écosystèmes à protéger est, notamment à Maurice, les mangroves et les récifs coralliens, qui protègent nos côtes de l'érosion et peuvent réduire les dégâts que subissent le littoral mauricien.

D'autres exemples sont les végétations sur les flancs de montagnes et collines ralentissant les risques de glissement de terrain ou encore les zones humides inondables. Le réchauffement climatique a aussi largement intensifié certaines catastrophes naturelles comme les cyclones. La nature offre plusieurs protections si celles-ci sont protégées de l'influence de l'homme.

# Sécurité alimentaire : l'investissement agricole à prioriser

Par Les Nouvelles sur 13/10/2017




La célébration nationale de la Journée mondiale de l'alimentation sera organisée le 16 octobre dans la commune de Mahatsinjo (district de Maevatanana, région Betsiboka). «Changeons l'avenir de la migration. Investissons dans la sécurité alimentaire et le développement rural», est le thème choisi par le Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

"*L'objectif est d'atteindre zéro faim d'ici l'année 2030*", telle a été la déclaration du représentant résident de la FAO à Madagascar, Patrice Talla, lors d'une rencontre avec la presse organisée, hier à Anosy. Pour le cas de Madagascar, le ministre auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'élevage a annoncé le lancement de plusieurs projets et programmes dans le secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire dans le pays. «*L'approche d'une agriculture intelligente à travers le renforcement des investissements et des projets dans le secteur agricole, telles sont les stratégies mises en place actuellement*», a fait savoir Rivo Rakotovao.

Un long chemin reste à faire pour la lutte contre l'insécurité alimentaire à Madagascar. Les chiffres publiés par les Nations unies affirment que, près de 1,9 million de personnes, soit 46% de la population de huit régions de Madagascar, souffrent actuellement d'insécurité alimentaire, dont 450.000 sont sévèrement touchées.

**Riana R.**

# Les Seychelles inaugurent un site d'enfouissement financé par l'UE destiné à réduire la pollution souterraine.

**By : Daniel Laurence, Édité par : Betymie Bonnelame et Traduit par : Olivier Bodere**



Le nouveau site d'enfouissement sanitaire couvre une superficie de 26.000m2 et dispose de trois canaux de drainage pour collecter les liquides qui en proviennent, appelés « lixiviat » (Louis Toussaint, Seychelles News Agency)

Photo license

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles ont ouvert leur deuxième site d'enfouissement sanitaire en début de semaine avec la première installation d'une technologie de pointe visant à réduire la pollution du sous-sol et protéger l'approvisionnement en eau souterraine.

Le site d'enfouissement sanitaire, financé par l'Union européenne, se situe à Providence, sur la côte est de l'île principale de Mahé. Il couvre une superficie de 26.000 mètres carrés et est confiné derrière des murs de 3 mètres de haut, allant jusqu'à 4 mètres vers le côté donnant sur la mer.

Le Premier Secrétaire à l'environnement, Alain Decommarmond, a déclaré que le nouveau site d'enfouissement sanitaire est l'un des meilleurs de la région. Les Seychelles continuent d'œuvrer pour une gestion plus efficace des déchets solides tout en explorant des stratégies pour réduire les générations de déchets solides, qui devraient finir par se retrouver dans cette décharge", a déclaré M. Decommarmond. Le site d'enfouissement dispose de trois canaux de drainage pour collecter les liquides qui en proviennent, appelés « lixiviat » - qui est un liquide noir contenant des éléments organiques et non organiques. Il se forme lorsque les déchets de la décharge se décomposent et sont rincés sous la pluie.

En plus de sa fonction principale, Decommarmond a déclaré qu'il servait déjà de lieu d'enseignement pour les étudiants et les habitants souhaitant en apprendre davantage sur la gestion des déchets solides.

Le premier site d'enfouissement sanitaire aux Seychelles, également situé à Providence, a été ouvert en mars 2015 dans le cadre du neuvième Fonds européen de développement.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle décharge, Marjaana Sall, ambassadrice de l'UE aux Seychelles, a déclaré que ce projet reconfirmait l'engagement de l'UE en tant que partenaire de développement pour aider le gouvernement de l'île à mettre en œuvre sa stratégie nationale de développement.



Le deuxième site d'enfouissement a été ouvert mercredi à Providence. (Louis Toussaint, Seychelles News Agency) Photo License: CC-BY

À travers ce projet, Sall a déclaré que l'UE intervient également dans l'atténuation des changements climatiques.

"Les déchets solides sont toujours mentionnés comme une préoccupation majeure. Les déchets contribuent à l'émission de méthane, considéré comme un gaz à effet de serre.


Le **site d'enfouissement** sanitaire, financé par l'Union européenne, se situe à Providence, sur la côte est de l'île principale de Mahé. (Louis Toussaint, Seychelles News Agency) Photo License: CC-BY

" En remerciant l'Union européenne (UE), qui a donné 2,6 millions de dollars pour le projet, M. Decommarmond a déclaré : « L'UE a toujours soutenu les Seychelles au cours de nos 40 dernières années de relations et de partenariats bilatéraux en lien avec nos défis sur la gestion des déchets solides.

"Nous n'avons aucun doute sur le fait que cette excellente relation se poursuivra dans l'avenir", a-t-il ajouté.
Dans le cadre de la contribution de l'UE à la lutte contre le changement climatique, les Seychelles, un groupe de 115 îles de l'Océan Indien occidental, ont également reçu 3,5 millions de dollars pour la prévention des inondations et la résilience communautaire aux effets du changement climatique sur La Digue, la troisième île la plus peuplée. L'installation du site d'enfouissement devrait durer, au maximum, quatre ans.

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

14 Octobre 2017

http://www.lemauricien.com/article/industrie-du-thon-derogation-la-mexa-inquiete-du-delai-bruxelles

# INDUSTRIE DU THON - DÉROGATION : La MEXA inquiète du délai de Bruxelles - Lilowtee Rajlun (MEXA) : "Où obtiendrons-nous du poisson pour faire fonctionner nos usines à partir du 5 novembre ? »



Alors que la situation dans l'industrie du thon empire avec la décision des autorités espagnoles d'arrêter la pêche d'albacares (thons à nageoires jaunes) à partir du 5 novembre, la MEXA s'insurge contre la lenteur avec laquelle le commissaire européen responsable de la pêche traite les revendications mauriciennes.

« Malgré les démarches quotidiennes des autorités mauriciennes dont le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur de Maurice à Bruxelles auprès du commissaire européen responsable du dossier de la pêche, ce dernier semble n'avoir aucune considération par rapport à l'urgence de la situation », a déclaré la directrice de la MEXA, Lilowtee Rajmun. Le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo, accompagné de la directrice de la MEXA s'était rendu à Bruxelles le 11 septembre dernier afin de négocier une dérogation pour l'importation de 4 000 tonnes de thon en dehors de la zone océan Indien.

Selon Lilowtee Rajmun, les techniciens européens ont déjà fait leur travail mais le commissaire européen responsable du dossier n'a pas signé la lettre approuvant la demande mauricienne jusqu'ici. « Pas plus tard que la semaine dernière, alors que nous participions à la réunion EU/Afoa dans le cadre de l'accord de partenariat économique, nous avons eu l'occasion d'évoquer ce dossier avec les représentants européens qui nous ont donné l'assurance que nous recevrons une lettre bientôt. Or nous n'avons rien reçu jusqu'ici », souligne la directrice de la MEXA.

Il semblerait que le commissaire européen souhaiterait que Maurice suive le « derogation process » normal qui prendra une durée de 75 jours pour être approuvée. Ce qui amène à l'année prochaine, lorsqu'on n'aurait plus besoin des dérogations.

La situation dans l'industrie du thon devrait empirer car elle ne pourra plus obtenir du poisson des navires espagnols. Les autorités leur ont, en effet, demandé de cesser la pêche de thon jaune à partir du 5 novembre. « Où obtiendrons-nous du poisson pour faire fonctionner nos usines ? » se demande Lilowtee Rajmun, qui souligne le mécontentement du secteur privé mauricien.

En raison des quotas imposés pour la pêche au thon dans l'océan Indien et de la surpêche, qui fait que la majorité des navires européens et seychellois opérant dans la région ne pourront poursuivre leur campagne de pêche jusqu'à la fin de l'année, les conserveries mauriciennes font face actuellement à une pénurie de matière première. D'où les efforts conjugués du gouvernement et du secteur privé afin de trouver une solution alternative, qui permettrait à ces conserveries de fonctionner normalement.

Le ministre des Affaires étrangères, qui se rendra à Bruxelles cette semaine pour une réunion du groupe ACP, devrait faire à nouveau une tentative auprès du commissaire européen pour accélérer l'octroi d'une dérogation à Maurice.